



## Déclaration Liminaire UNSA-Éducation

**CDEN 23 juin 2022**

Madame La Préfète,

Madame La présidente du Département,

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN de fin d'année scolaire vient présenter - et valider - les mesures de cartes scolaires discutées lors du CTSD de la semaine dernière. Certes nous sommes satisfaits des réouvertures prononcées des deux classes qui se retrouvaient sur la sellette en février. Nous validons évidemment les ouvertures de deux autres classes en regard des effectifs de leurs écoles. Cependant, comme nous vous l'avons indiqué lors du vote en CTSD, nous déplorons les fermetures en REP ; nous constatons que l'application de la règle mathématique fonctionne défavorablement : les effectifs ne chutent que légèrement dans ces écoles. Nous comprenons le besoin d'équilibre puisque notre département ne gagne ni ne perd de postes. Nous pensons que le réservoir d'un poste que vous avez décidé de vous constituer M. Le Directeur Académique est faible ; les effectifs peuvent augmenter durant l'été dans certaines écoles... Que ferez-vous ? Fermer une / des classes en septembre serait un mauvais message, et désorganise l'école frappée par cette mesure de fermeture alors que les collègues aménagent et se coordonnent en juin pour une rentrée apaisée. Nous voyons M. Le Directeur Académique, que vous marchez sur des œufs fragilisés par 5 années de politiques dévastatrices pour l'Éducation Nationale.

Nous ne pouvons donc commencer cette déclaration sans évoquer le contexte politique national car la République marche sur un fil ténu au-dessus du précipice de l'extrême droite.

L'Unsa Éducation et l'Unsa avaient appelé sans ambiguïté à s'opposer à la candidate d'extrême droite au second tour des présidentielles dans le but de protéger la République et la Démocratie. En effet l'extrême-droite, c'est de manière constante dans l'histoire, l'instauration d'un régime autoritaire, la restriction des libertés publiques, des politiques discriminantes, xénophobes et racistes, et un projet incompatible avec les droits sociaux, les droits humains et les droits syndicaux constitutionnels que permet notre démocratie. Pour L'UNSA, l'extrême droite, ça ne s'essaie pas. Ce vote de raison auquel nous appelions, ne vaut pas pour autant vote d'adhésion au bilan du président Macron. Loin s'en faut.

Pour l'UNSA Éducation, le défi démocratique que représente l'abstention croissante, notamment chez les jeunes, nécessite un changement de méthode politique, à l'opposé de ce

qui s'est passé pendant le premier quinquennat Macron, où le rôle des corps intermédiaires dans la démocratie sociale a été ignoré, nié, déconstruit voire caricaturé.

Cependant, un message fort a été adressé au gouvernement et au Président de la République lors du second tour des élections législatives. Des figures majeures de la majorité ont été battues, dont 3 ministres. Les résultats des législatives a même indiqué la sortie à notre ex ministre de l'éducation contraint et forcé par la voix des électeurs. Lui qui s'est cru tant aimé durant ces 5 dernières années du gouvernement Macron !

Surtout, ces législatives nous démontrent combien l'extrême droite est implanté durablement dans les territoires. Avec ses 89 députés, le parti Rassemblement National pourrait être une variable d'ajustement avec laquelle le gouvernement Macron serait tenté de composer. Face à cette extrême-droite qui se fortifie, l'UNSA Éducation affirme sa volonté de travailler avec les forces républicaines pour faire reculer ce parti et renforcer la République laïque, démocratique, sociale et écologique, en restaurant la puissance publique contre tous les fatalismes sociaux et économiques. Nous soutiendrons les politiques éducatives qui réduisent les inégalités, incluant la mise en œuvre de mesures énergiques et innovantes pour la mixité sociale. Ces politiques éducatives ne pourront réussir sans une meilleure reconnaissance des personnels, avec une revalorisation immédiate et importante de leur rémunération et une amélioration des conditions de travail.

L'Unsa et l'Unsa-Éducation sont mobilisées contre toutes les futures mesures gouvernementales qui n'iront pas dans ce sens d'améliorations des conditions de vie, de travail, et d'une réduction significative des inégalités. Pour exemple, la réforme des retraites et notamment le recul de l'âge légal de départ en retraite sont d'ores et déjà un sujet de désaccord profond avec le président Macron.

Le rôle du dialogue social et la place des corps intermédiaires doivent être renforcés : comme médiateurs sociaux, avec l'ensemble des forces syndicales, associatives, caritatives et citoyennes qui font la République du quotidien, ceux-ci font partie des solutions évidentes à la crise politique que notre pays traverse. Au Président de la République d'être à la hauteur de ce défi majeur !

Pour exemple, L'UNSA Éducation a eu l'occasion lors d'une rencontre avec le nouveau ministre de l'Éducation Nationale de lui présenter les éléments les plus saillants révélés par le baromètre 2022 des métiers de notre fédération.

Cette enquête, à laquelle ont répondu 42 836 personnels de tous les métiers de l'éducation révèle l'urgence à réparer le lien avec eux. Certes, 92% des personnels continuent à aimer leur métier. Pourtant ils sont plus de la moitié à ne plus trouver de sens à leurs missions.

Seuls 27% des personnels estiment satisfaisantes leurs conditions de travail. 28% expriment leur souhait de changer de métier. Le gouvernement et le ministre doivent prendre ce constat très au sérieux et agir en conséquence.

Nos collègues se disent fatigués, en colère, voire résignés. L'UNSA Éducation alerte sur les conséquences de cet état d'être des personnels et met en garde contre toute nouvelle volonté de réformes brutales, de généralisations précipitées d'expérimentations ou encore de promesses ambiguës. Prendre le temps pour décider, se donner les moyens du dialogue social serein et constructif, se donner le temps à toute mise en œuvre sont encore autant de conditions nécessaires.

Pour l'UNSA Éducation, le ministère ne peut ignorer que le dernier quinquennat a bien eu des effets sur la profession. 10 années de Baromètre UNSA Éducation nous permettent de suivre cette évolution. Il y a bien une rupture en 2018 et cette rupture intervient avant la crise sanitaire. Il est indéniable que les politiques conduites, leur rythme et la méthode ont mis en tension tous les métiers de l'éducation.

Pour l'UNSA Éducation, il est donc urgent de rétablir ce lien et cette confiance. Au lieu de persister, il va falloir réparer.

- Le pouvoir d'achat est la préoccupation première de nos collègues, dont 9 sur 10 estiment que leur rémunération n'est pas à la hauteur de leur qualification. La charge et les conditions de travail, les perspectives de carrières sont autant d'éléments sur lesquels il faut impérativement apporter des réponses.
- Pour l'UNSA Éducation, ce nouveau quinquennat doit également permettre de travailler sur des préoccupations de nos collègues pour l'instant absentes des orientations présidentielles : le besoin de mixité sociale dans nos écoles et établissements, la réussite de l'école inclusive, la place de l'écologie dans notre ministère aussi bien sur l'aspect structurel que sur le volet éducatif.

L'UNSA Éducation souhaite une feuille de route ministérielle claire, lisible et concertée.

Par ailleurs, l'État doit tenir ses engagements, notamment sur l'accord sur la revalorisation de la filière administrative, accord signé par l'UNSA Éducation, ainsi que les annonces faites aux inspecteurs·rices, qui supposent de relancer la concertation dans le cadre de l'agenda social. Il est urgent de réparer l'oubli des personnels de santé de l'EN concernant le Complément de Traitement Indiciaire et l'oubli des personnels sociaux concernant la prime de revalorisation. Pour l'UNSA Éducation, les engagements pris doivent être tenus, les travaux engagés poursuivis. C'est particulièrement urgent pour le corps des médecins de l'éducation nationale qui va disparaître si des mesures de revalorisation conséquentes ne sont pas prises au plus vite.

Pouvoir d'achat fortement diminué, conditions de travail et image de nos métiers dégradées, réformes conduites au pas de charge, sans moyens et sans entendre les expertises qui alertaient des problèmes engendrés, expliquent la pénurie actuelle de candidats aux concours. Il est à craindre qu'à la prochaine rentrée chaque élève n'ait pas un professeur face à lui, ni un·e infirmier·ère scolaire, ni un·e médecin EN, ni un·e AS, ni suffisamment de personnels administratifs. Si rien n'est fait, la rentrée puis l'année scolaire se feront avec de lourdes difficultés et la continuité du service public d'éducation est menacée.

Des mesures d'urgence sont nécessaires et doivent être prises rapidement de manière concertée et il faut absolument dès maintenant créer un choc d'attractivité pour l'ensemble des métiers.

Or, les conditions d'entrée dans le métier sont décourageantes et ces difficultés ne concernent pas seulement l'inscription des candidat·es aux concours, mais elles affectent également la constitution de viviers de contractuel·les.

Pour redonner l'envie de rejoindre notre École publique et laïque, mais aussi d'y rester, il est nécessaire d'écouter ses acteurs·rices et leurs représentant·es, en se donnant les moyens de répondre aux urgences de notre service public d'éducation. Celui-ci est abîmé par plusieurs années de dogmatisme éducatif et de gestion comptable, niant la réalité de métiers toujours plus complexes et de moins en moins valorisés. Pour l'UNSA Éducation, agir résolument et sans faux-semblant ne peut plus et ne doit plus être différé. Pour notre fédération, la qualité de vie au travail ne se décrète pas, elle se construit pour et avec les personnels ! Aujourd'hui, elle doit donc passer de volonté affichée à mesures concrètes. Ces dernières étant largement connues, les personnels sont en droit d'attendre de les voir mises en œuvre !

C'est donc bien en agissant sur chaque facteur déterminant de la QVT que les métiers de l'Éducation nationale pourront retrouver une indispensable attractivité :

- Donner les moyens à l'École de garantir un service public d'Éducation de qualité en priorisant la prise en compte de tous les élèves et de tous les parcours, en veillant à un équilibre entre tous les territoires, notamment en améliorant concrètement le bâti scolaire en France ;
- Mettre en œuvre un plan de prévention en faveur de la santé et la sécurité des personnels, en prenant à leur juste mesure les risques psychosociaux ;
- Faire confiance aux équipes quant aux choix d'organisation, de projets et d'évaluation tout en leur donnant les temps et moyens suffisants pour travailler ensemble ;
- Entendre la profession sur les pistes largement connues que sont la rémunération, la mobilité, la santé, la formation et les perspectives d'évolution.

Enfin, Alors qu'une vague de très forte chaleur était annoncée et que les prévisions en matière de réchauffement climatique n'augurent qu'une intensification de ce phénomène sur les années à venir sur de plus en plus de territoires, la prévention des risques liés à la canicule pourtant largement connus n'existe toujours que trop peu pour les usagers des bâtiments scolaires. Les consignes, bien qu'importantes et indispensables, adressées aux recteurs et DASEN en début de pic de chaleur, restent pour certaines fort limitées quant à leur possible mise en œuvre et d'autres ressources mériteraient d'être communiquées à la profession pour mieux se protéger et savoir alerter lorsque c'est nécessaire. Par ailleurs, l'envoi tardif de ces consignes sous-estime une fois de plus le délai de transmission aux différents acteurs tout au long d'une chaîne hiérarchique puis au sein d'une profession nombreuse et déjà en peine à gérer la charge de travail quotidienne.

En dehors des nouvelles constructions, la majorité des structures scolaires ne permet pas de protéger contre les fortes chaleurs. La crise sanitaire a mis en exergue de nombreuses lacunes en matière de bâti scolaire en France tels que l'insuffisance voire l'impossibilité de ventilation, le manque de points d'eau... Mais si certaines de ces lacunes ont pu connaître quelques améliorations pour faire face à la crise, d'autres demeurent.

Pour finir, l'UNSA Éducation souhaite rendre un dernier hommage dans cette instance à l'enseignant, l'homme politique et l'homme engagé pour la défense des valeurs sociales et de la laïcité qu'était André BEVILLE. Le maire de Saint-Jean de Thouars nous a quitté le 18 février dernier des suites d'une maladie foudroyante. Il était représentant des maires dans cette instance. Il était homme de valeur, un soutien inconditionnel à l'école publique, nous tenions à l'UNSA à lui rendre ici ce dernier hommage.

Pour L'UNSA Éducation 79

Johann BARANGER

Edith BOUTONNIER

Nicolas LAURENT